

Un été aux airs d'apocalypse Un gouvernement loin d'être à la hauteur, Un président égal à lui même

Macron est revenu tout bronzé de son stage de jet-ski dans le Var pour nous annoncer gravement la « fin de l'abondance ». Les 7 millions de Français bénéficiaires de l'aide alimentaire apprécieront, ainsi que les demandeurs d'emploi (malheureusement souvent les mêmes). Pour les commentateurs politiques, le président prépare les esprits à de funestes décisions et l'un des premiers chantiers du gouvernement serait...le durcissement des règles de l'assurance-chômage !

Les leçons de bon sens que l'on pourrait tirer de cet été serait le renforcement des services publics. Les fermetures d'Urgences ou leur restriction d'accès, les baisses de budget et suppressions de postes à Météo France et à l'ONF ont eu des conséquences dramatiques. Ce n'est évidemment pas le choix du gouvernement. La rentrée est placée sous le signe des pénuries d'enseignants, de chauffeurs de bus ou de train. France Travail se précise et nous craignons une baisse de postes pour Pôle emploi dans le projet de loi de finances 2023.

La CGT s'oppose bien sûr fermement à ces projets et va au contraire, dans un contexte inouï d'inflation galopante, descendre dans la rue pour demander l'augmentation des salaires, des traitements, des pensions et des retraites : **cette mobilisation, prévue le 29 septembre, sera un galop d'essai pour les agent.e.s de Pôle emploi IdF, invité.e.s à débrayer à partir du 11 octobre pour de vraies revalorisations salariales, des conditions de travail et des missions dignes de ce qu'on est droit d'attendre du Service public de l'Emploi.**



Relogement de Montreuil : la direction fait le choix d'un site excentré avec une capacité réduite !

L'agence de Montreuil doit bientôt déménager suite à la volonté du bailleur de reconfigurer les lieux actuels. Problème : les locaux retenus sont à l'extrême sud du territoire de l'agence dans une zone mal desservie par les transports en commun. Les QPV, où résident la majorité des DE de l'agence, sont à l'opposé de la nouvelle implantation ! Par ailleurs, la direction en profite pour appliquer le référentiel habituel : réduire la superficie des locaux, le nombre de bureaux (64 bureaux pour plus de 100 agent.e.s !) tout en déployant l'agence de demain.

Les interrogations des agent.e.s ont été reprises en séance : parking éloignement, restauration, PAG, nomadisme, matériels, calendrier et organisation de l'emménagement. Autant de raisons de s'opposer à cette délocalisation.

Résultat du vote sur le déménagement :

Pour : CFDT, CFTC, SNAP, SNU, CGC, sans étiquette ex-CFDT

Contre : CGT

Abstention : FO. sans étiquette ex-SNU

Point RH. On en est où ?

Pôle emploi IdF compte 8503 équivalents temps plein en CDI, 993,65 CDD, 129,01 PEC et 19,64 apprentis. 48 recrutements de contrats Pro sont prévus sur le métier GDD. Des contrats de 1 an sans garantie de titularisation.

14% de nos collègues sont donc en situation de précarité. Et ce calcul ne comprend pas les agent.e.s en service civique ! Pour la CGT, cette situation ne peut plus durer : nos missions doivent être exercées par des agents en CDI et formés. Titularisation de nos collègues !

En Bref...

Canicule

La direction régionale a fait le choix de ne communiquer la note canicule qu'aux directions d'agence et de service. Résultats, les agent.e.s ont été laissé.e.s dans l'ignorance de leur droit. Face aux élu.e.s du CSE, la direction a pris l'engagement de diffuser l'information Canicule sur l'Intranet en juillet. A ce jour, elle n'y est toujours pas...

Dourdan

La situation préoccupante de l'agence de Dourdan a été rappelée pour la énième fois à la direction: tensions, risques psychosociaux, impacts sur la santé. Cette maltraitance ne peut plus durer. La preuve dans les faits que l'accord QVT ne sert pas à grand-chose ! La situation de Dourdan rappelant la situation de nombreux sites.

Promotions

En mars, la direction a présenté le bilan de la campagne de promotion. Malgré le complément transmis en juillet, des zones d'ombre persistent : blocage sur certains coefficients, absence de motivation de non promotion y compris pour des personnels qui attendent depuis plus de 5 ans. Et quid de la répartition des primes par montant et emploi !

Le mot de la direction

" Le but n'est pas de traiter l'ensemble des attentes". Prononcé au cours d'un échange sur la nécessité de prioriser les activités GDD / CRI. Conception étrange du service à rendre....

QVT : Ou comment la direction s'engage à ne rien faire !

Le nouvel accord QVT mis en place au niveau national a fait l'objet d'une présentation au dernier CSE. **La CGT a rappelé qu'elle n'était pas signataire de cet accord**, qui vise à déresponsabiliser la direction de ses obligations en la matière, en les reportant sur la posture et le comportement individuel des agents.

Les conditions de travail évoquées dans le texte ne sont jamais détaillées, explicitées ou mises en lien avec la réalité que vivent les agent.e.s au quotidien dans les agences, ce sont des conditions de travail hors sol, dont l'amélioration reposerait selon la direction sur des solutions individualisées et psychologisantes où les espaces de dialogues remplaceraient les négociations, où les modules de sensibilisation permettant à chaque agent d'être acteur de sa QVT et de celle de ses collègues se substitueraient à de nouveaux droits et garanties collectives, où le vivre ensemble et les formations autour de la gestion des émotions diminueraient de façon quasi-magique la trop lourde charge de travail, etc., etc...

De même, la santé n'est abordée dans ce texte que du point de vue de la santé publique, la santé au travail et les risques liés à l'organisation du travail sont totalement minimisés, niant les impacts sur la santé des agent.e.s des choix d'organisation pris par la direction. Quel mépris une fois de plus pour les agent.e.s !

Pour la CGT nous exigeons d'avoir les moyens de réaliser nos missions de service public et revendiquons une véritable transformation du travail permettant l'amélioration de l'organisation, du sens et de la qualité du travail ainsi que des conditions de travail.

La CGT rappelle aussi que pour une amélioration de la qualité de vie et des conditions de travail, il conviendrait de mettre en place les 32 heures, d'embaucher massivement en CDI, et d'augmenter significativement nos salaires.

Salaires : Le SMIC nous gagne, la grogne aussi

Tous les salaires et traitements inférieurs au SMIC doivent être revus à la hausse....à la valeur du SMIC ! Pas d'augmentation pour les revenus à peine supérieur au SMIC. Un véritable nivellement par le bas. Pour toutes et tous, revendiquons des augmentations ! L'inflation va atteindre les 8%. Certains produits voient leur prix augmenter de 25 à 40% (viandes, fruits et légumes). Or, les profits des entreprises du cac 40 ont augmenté de 26% au 1^{er} semestre 2021 (année record elle aussi). De l'argent il y en a, et beaucoup ! C'est juste une question de répartition !

Vos élu.E.s CGT au CSE :

Corinne Nirinamalala
Brigitte Meyer
Marie Saint Leger
Jean François Fabre
Francine Royon
Sophie Laloz
Guy Olharan
Sarah Guercif

Corinne.nirinamalala@pole-emploi.fr
Brigitte.meyer@pole-emploi.fr
Marie.saint-leger@pole-emploi.fr
Jean-francois.fabre@pole-emploi.fr
francine.royon@pole-emploi.fr
Sophie.laloz@pole-emploi.fr
Guy.olharan@pole-emploi.fr
Sarah.querCIF@pole-emploi.fr

Contactez-nous ; syndiquez-vous syndicat.cgt-idf@pole-emploi.fr

Tous nos dossiers sur <http://peidf.reference-syndicale.fr/>

Office 365 : un simple changement d'interface ? Ou pas....

Office 365, ensemble de services du géant américain de l'informatique Microsoft, est en train de s'imposer à Pôle emploi. Inquiets pour la sécurisation des données et l'impact de ce projet sur les agents, les camarades élu.e.s du CSE de la DSI ont saisi le Tribunal de Bobigny. Bien leur en a pris : la justice a considéré que le « déploiement de la suite "office 365" est constitutif d'un véritable projet d'entreprise qui implique le changement des pratiques et façons de travailler des salariés de Pôle Emploi » et a pointé l'enthousiasme « quasiment religieux » de la Direction autour de ce projet.

Lors du CSE PE-IdF, la CGT a rappelé que l'expertise conduite par Degest suite à la décision de justice établit bien des facteurs **de risques psycho sociaux nouveaux qui engendrent notamment encombrement cognitif et hyper sollicitation.**

Nous nous questionnons aussi sur la volonté de Pôle emploi de déployer Office 365 puisque une note (DINUM-DIR-210901 du 15/09/2021), émise par le Directeur interministériel du numérique, demande aux administrations de l'Etat de ne pas recourir à l'offre Office 365 proposée par Microsoft sur ses propres infrastructures cloud (Azure).

